

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024**

<p>Délibération n°2024/043</p>	<p>Lancement procédure de cession d'un chemin rural Suite à la demande d'un administré pour l'acquisition d'un chemin rural situé au Verger et qui traverse sa propriété, Constatant que ce chemin n'est plus utilisé par le public,</p> <p>Le Conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constate la désaffectation de ce chemin - Décide de lancer la procédure de cession des chemins et demande à Mme le Maire d'organiser une enquête publique - Fixe le prix de vente à 2€ le m² 	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/044</p>	<p>ATEC 87 : Adhésion à la prestation « dématérialisation des actes » Les services de l'Etat obligent les collectivités à transmettre certains documents de façon dématérialisée (DCM, budgets...). Sachant que la commune adhère à l'ATEC pour le volet informatique,</p> <p>Le Conseil municipal, décide d'adhérer à la nouvelle prestation « dématérialisation des actes » proposée par l'ATEC (dans le cadre du marché passé avec la société JVS) pour un montant de 450 € TTC pour 3 ans</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/045</p>	<p>Création d'un emploi permanent à temps non complet relevant des 3 grades du cadre d'emploi des adjoints techniques au 18 novembre 2024. Modification du tableau des effectifs Suite au départ en retraite à compter du 1^{er} décembre 2024 de la cantinière,</p> <p>Le Conseil municipal, au 18 novembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décide de créer un emploi permanent à temps non complet à raison de 31/35^{ème} relevant des 3 grades du cadre d'emplois des adjoints techniques pour le poste de cantinier. - Modifie en conséquence le tableau des effectifs 	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/046</p>	<p>Aménagement du centre-bourg : convention de partenariat avec la CCHLeM Suite à la signature d'une convention de mission d'accompagnement avec le CAUE 87, et dans le cadre de sa réflexion globale sur l'aménagement du centre-Bourg et de sa revitalisation,</p> <p>Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche pour bénéficier d'un accompagnement dans ce projet</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/047</p>	<p>Restructuration du foyer-club : mission de coordination SSI Considérant que la mission SSI (Système de Sécurité Incendie) est obligatoire pour toute modification ou extension du SSI dans un Etablissement Recevant du Public,</p> <p>Le Conseil municipal, retient la proposition d'INGEPOLE pour cette mission dans le cadre des travaux de restructuration du foyer-club pour un montant de 3 500 € HT soit 4 200 € TTC</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>

<p>Délibération n°2024/048 Délibération N°2024/049</p>	<p>Extension du Columbarium – Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des C.T.D. et auprès de l’Etat au titre de la D.E.T.R. Compte tenu de la progression de la crémation et du nombre de cases restantes,</p> <p>Le Conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approuve les travaux d’extension du columbarium pour un montant total de 68 977.67 € HT - Retient la proposition de la société GRANIMOND pour le modèle ANTHARES en granit comprenant 2 columbariums 24 familles, 20 cavurnes au sol avec plaques, 2 bancs et 1 table de recueillement pour un montant HT de 54 086.00 € - Retient la proposition de l’entreprise MERIGOT pour la pose de ces équipements funéraires pour un montant de 14 891.67 € HT - Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des C.T.D. et auprès de l’Etat au titre de la D.E.T.R. 	<p>Approuvée à l’unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/050</p>	<p>Travaux de voirie 2025- Allée Saint Maixent : tranche 1 Compte tenu de la dégradation importante de l’Allée Saint-Maixent, des réparations sont nécessaires. Afin de répondre aux capacités financières de la commune, les travaux ont été scindés en 2 tranches.</p> <p>Le conseil municipal, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de retenir la tranche 1 de travaux pour un montant de 21 500 € HT - de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des C.T.D. 	<p>Approuvée à l’unanimité</p>
<p>Délibération n°2024/051</p>	<p>Programme de Grosses Réparations à la Voirie Communale 2025 : travaux SYGESBEM Suite à des déformations importantes et un revêtement de surface très dégradé sur la Voie Communale n°26 « Le Repaire »</p> <p>Le conseil municipal décide de retenir au titre des GRVC pour l’année 2025 la réfection de cette voie pour un montant de 18 500 € HT.</p>	<p>Approuvée à l’unanimité</p>

Le tableau récapitulatif des délibérations prises en conseil municipal lors de la séance du 25 septembre 2024 a été affiché et publié le 2 octobre 2024 conformément aux prescriptions de l’article L.2121-25 du C.G.C.T.

Mme le Maire
Patricia MARCOUX LESTIEUX

